

03.02.2022 – 08:30 Uhr

Le 6 février, Journée internationale contre les mutilations génitales féminines / Garantir une aide largement accessible

Luzern (ots) -

Le 6 février est la Journée internationale contre les mutilations génitales féminines (E/MGF). Cette pratique est une réalité aussi en Suisse. D'après les estimations les plus récentes, jusqu'à 22'000 filles et femmes ont subi une excision ou risquent d'en subir une. Elles ont toutes droit à des conseils et à des soins adaptés. Le Réseau suisse contre l'excision encourage la création de points de contact régionaux dans les cantons.

Madame A. habite une grande agglomération. Lors d'une séance de prévention sur le thème de la " santé des femmes ", elle apprend qu'il existe dans sa région un centre de conseil dédié aux mutilations génitales féminines (E/MGF). Madame A. souffre de graves problèmes de santé depuis qu'elle a elle-même subi cette intervention. Elle est soulagée de rencontrer enfin une conseillère compétente qui lui offre son écoute et l'adresse à un médecin spécialisé.

Développer des offres régionales et assurer leur pérennité

Madame A. a eu de la chance, car on ne trouve pas partout en Suisse des offres de conseil, de prévention et de soins destinées aux femmes et filles concernées par l'excision. Cette situation pose problème dans la mesure où beaucoup de femmes concernées n'abordent pas d'elles-mêmes ce sujet tabou, comme Madame A. Elles ont besoin de spécialistes sensibilisé-es à cette question. La question des MGF/E est de surcroît à peine effleurée dans la formation du personnel social, de santé et du personnel d'encadrement. Enfin, beaucoup de communautés de migrant-es n'ont pas suffisamment accès aux offres d'aide en la matière et aux informations sur la situation juridique en Suisse.

Le Réseau suisse contre l'excision veut remédier à ces lacunes : il met en place des points de contact régionaux dans toute la Suisse, organise des formations continues pour le personnel hospitalier et accomplit un travail de prévention qui garantit l'échange avec les communautés de migrant-es concernées par l'excision. La collaboration avec des multiplicatrices et multiplicateurs aide à sortir ces dernières de leur isolement.

L'engagement du Réseau a déjà porté ses fruits : de la Suisse romande à la Suisse orientale, en passant par le Plateau, des points de contact spécialisés ont été ouverts. Ils dispensent des conseils en matière de prévention et de santé. Mais les moyens financiers nécessaires pour garantir ces offres sur le long terme font souvent défaut. C'est pourquoi le Conseil fédéral a appelé les cantons à renforcer leur engagement contre l'excision E/MGF et à assurer la pérennité des activités déployées en la matière, à travers le rapport qu'il a publié en 2020 sous le titre " Mesures contre l'excision ", en réponse à un postulat.

Une problématique complexe, des approches globales

Le Réseau suisse contre l'excision est convaincu qu'il faut combiner des mesures de prévention, de formation continue et de conseil pour faire face à la problématique complexe des mutilations génitales féminines. Pour que Madame A., ainsi que toute les filles et femmes concernées en Suisse, obtiennent des conseils et des soins adéquats.

Ces activités sont menées par Caritas Suisse, Santé sexuelle Suisse et le Centre suisse de compétence pour les droits humains. Le Réseau est principalement financé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Contact:

Compléments d'information :

Denise Schwegler et Simone Giger, responsables du projet de prévention de l'excision, Caritas Suisse, tél.: 041 419 23 55, courriel: dschwegler@caritas.ch ; sgiger@caritas.ch

Représentantes des points de contact régionaux :

Bella Glinski, responsable du point de contact contre l'excision de Suisse orientale :
info@anlaufstelle-fgm-ost.ch, 076 679 86 52

Claudia Maurer, responsable de l'équipe du Centre de santé sexuelle, Bienne Claudia.Maurer@szb-chb.ch, 032 324 24 15

Site internet : <http://www.excision.ch/reseau>

Rapport de postulat de la Confédération: <https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2018/20183551/Bericht%20BR%20F.pdf>